

## **Exposition des jeunes à la pornographie : Une bonne nouvelle!**

Le 19 avril dernier, la sénatrice Julie Miville-Dechêne annonçait qu'après plusieurs années de travail, son projet de loi S-210, intitulé Loi sur la protection des jeunes contre l'exposition à la pornographie, a été adopté sans opposition au Sénat du Canada. Rappelons que ce projet de loi propose d'imposer la vérification de l'âge des personnes pour accéder aux sites pornographiques en ligne. La sénatrice ajoutait que le travail législatif se poursuivra à la Chambre des communes sous la gouverne de la députée de la circonscription ontarienne Elgin–Middlesex–London, madame Karen Vecchio. Cette dernière est également présidente du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes du Canada. De plus, le 1<sup>er</sup> mai dernier, Julie Miville-Dechêne soulignait qu'au moins 27 États américains avaient adopté ou prévoyaient adopter des lois sur la vérification de l'âge pour accéder à la pornographie en ligne.

Les membres du Comité sur la prostitution, la pornographie et les violences sexuelles suivront avec intérêt les travaux parlementaires de la Chambre des communes.